**CR de la réunion de bureau du 28/05/2015**

* L'association a adressé au maire un courrier courant Avril, l'informant du redemarrage de l'association  la deveze campredon environnement et de son souhait d'être consultée au cours de la phase d'étude du projet de la ZAC. L'association a notamment fait la proposition d'être présente au comité de pilotage initialisé par la mairie au début du projet de la ZAC. A ce jour nous n'avons pas reçu de confirmation de notre participation au comité. Nous allons relancer le maire par mail dans les prochains jours.
* Désignation des représentants de l'association au comité de pilotage
	+ Marcel Cruz
	+ Pascal De Bortoli
* Publication du site de l'association La Deveze-Campredon Environnement.
	+ L'association a développé un site internet permettant d'informer les adhérents des évolutions du projet de ZAC situé dans l'environnement proche de leurs quartiers la devèze et campredon. Il aura aussi pour vocation de donner la parole aux habitants afin que ceux-ci puissent avoir une tribune leur permettant d'exprimer leurs points de vues et de proposer les orientations qu'ils souhaitent mettre en avant pour la ZAC, les enjeux qu'elle représente pour les quissaquois et la concertation qui doit en découler en vue d'une meilleure prise en compte de leurs intérêts . Le site sera diffusé dans un premier temps aux membres du bureau qui auront en charge d'en créer les contenus, de les faire évoluer et de les diffuser rapidement pour en faire un outil interactif et efficace. Nous comptons en particulier sur le site pour recueillir l'opinion des adhérents et plus largement des quissaquois intéressés par le sujet, en mettant en ligne par exemple des sondage/questionnaire destinés à refléter de façon pluraliste le ressenti de la population au cours de l'évolution des différentes phases du projet.
* Demande de rendez-vous à la permanence de l'adjoint à l'urbanisme M. Sorola
* Les besoins d'impression des documents produits par l'association seront adressés à M. Fani Gabriel qui s'est amicalement proposé pour les imprimer. Qu'il en soit ici remercié.
* L’assemblée générale des adhérents se tiendra très vraisemblablement courant septembre 2015, à moins que des évènements importants nous obligent à en avancer la date en Juin, sachant que l’association qui restera mobilisée n’envisage pas de se réunir en assemblée générale pendant la période des vacances.
* La présence d’un membre au moins bureau pendant les séances du conseil municipal est fortement recommandée. Dans ce but Philippe nous donnera en avance les ordres du jour des prochains conseils afin d’être présent si le sujet de la ZAC est abordé. Un roulement sera mis en place parmi les membres du bureau.